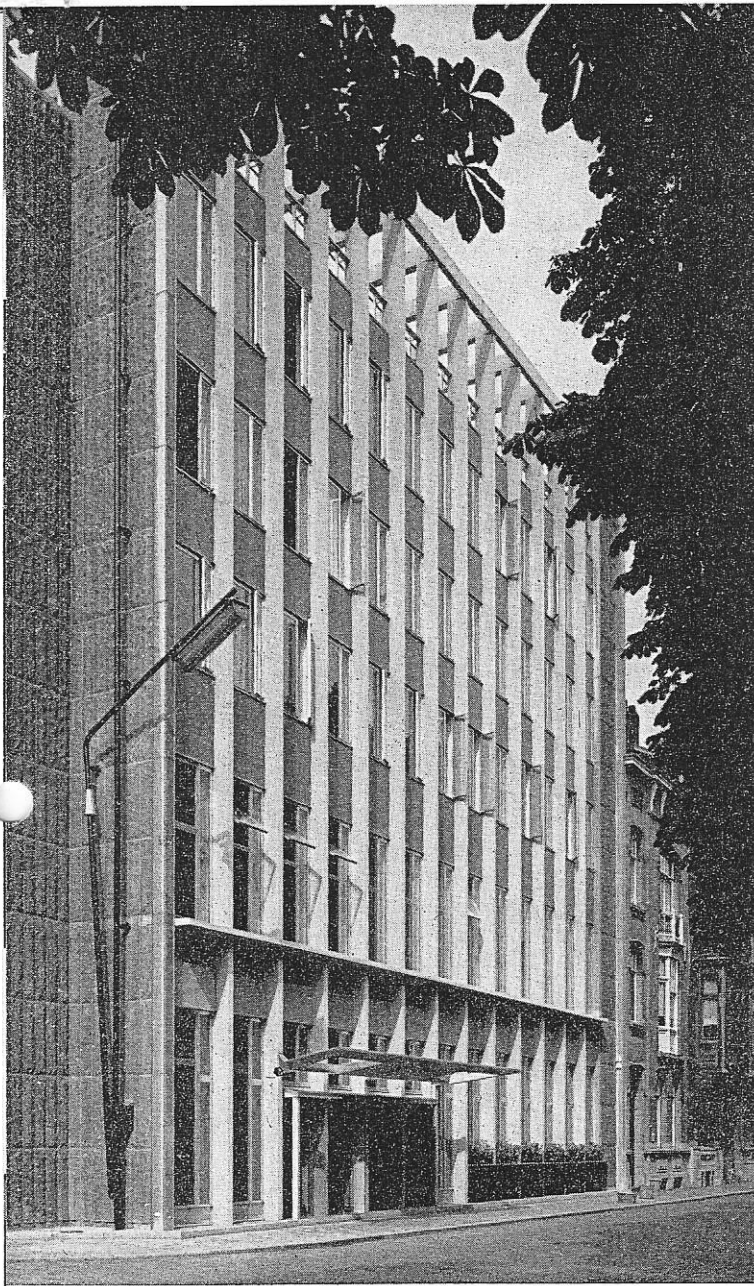


La façade vers l'Est et l'entrée principale. — Photo Francis-Niffle.

Le Visum, no 7, juillet 1961.



IMMEUBLE DE BUREAUX U.C.E. LINALUX, LIÈGE

ARCHITECTES: JEAN POSKIN
SCHUTS ET BONHOMME (LIÈGE)

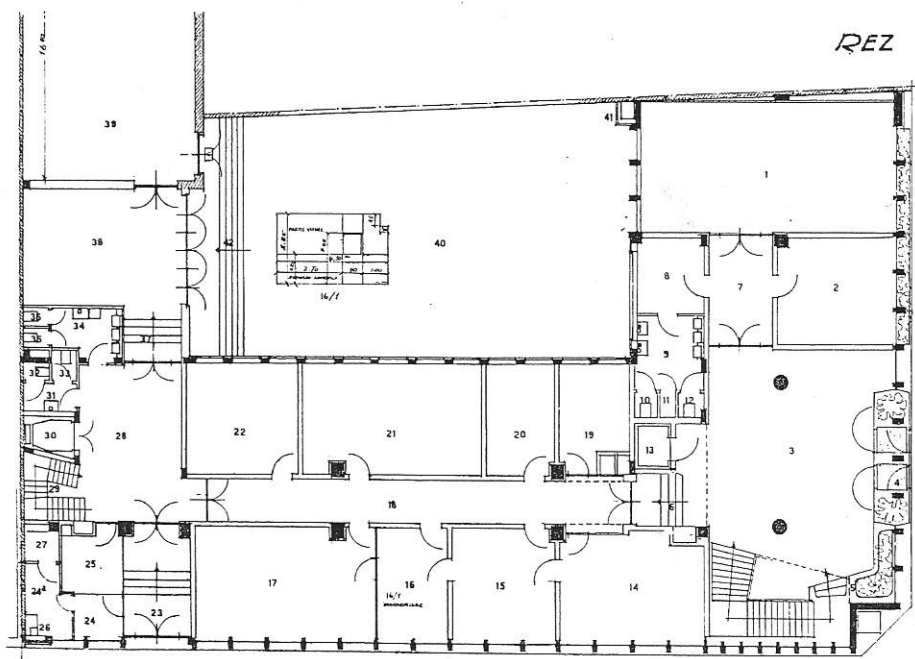
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL: S.A. CONSTRUCTIONS
ET ENTREPRISES INDUSTRIELLES - BRUXELLES

Ce bel édifice est le siège social de l'Union des Centrales
Electriques de Liège-Namur-Luxembourg, U.C.E. Linalux, à
Liège.

A la suite d'un concours entre cinq architectes liégeois, le
travail a été confié à une équipe formée de MM. Jean Poskin,
Harry Schuts et Henry Bonhomme.

Le programme de cet immeuble de bureaux devait répon-
dre à des exigences particulières. La vie même, le cerveau
de l'activité de la société se trouve en effet incluse dans le
bâtiment sous l'aspect du « centre de répartition » et de la
« salle des relais » qui reçoivent, commandent et enregistrent
la distribution et la consommation d'énergie électrique dans
les principales usines et charbonnages des provinces de
Liège, Namur et Luxembourg, et assurent également le con-
tact permanent avec les réseaux belges et étrangers.

La société U.C.E. Linalux était précédemment installée
dans un ensemble de bâtiments anciens, lesquels étaient de



Plan du rez-de-chaussée.

Architectes: Jean Poskin, Harry Schuts
et Henry Bonhomme.

Vue d'ensemble du nouveau siège de la Société U.C.E. Linalux, à Liège.

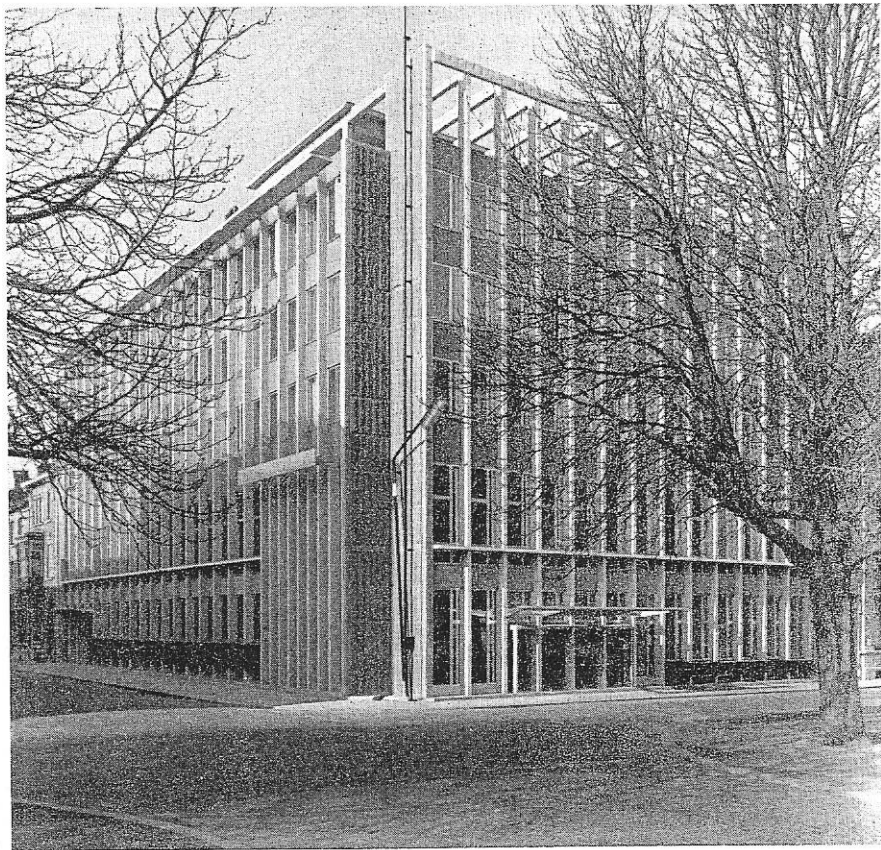


Photo Maurice Teichmann.

moins en moins aptes à contenir et harmoniser son activité toujours grandissante.

Le coût très élevé des installations de câbles exigeait un déménagement le plus rapproché possible. Dans le cas présent, les anciennes installations se trouvant vis-à-vis de l'emplacement utilisable pour le nouveau bâtiment, il ne s'agissait que de traverser la rue de Spa.

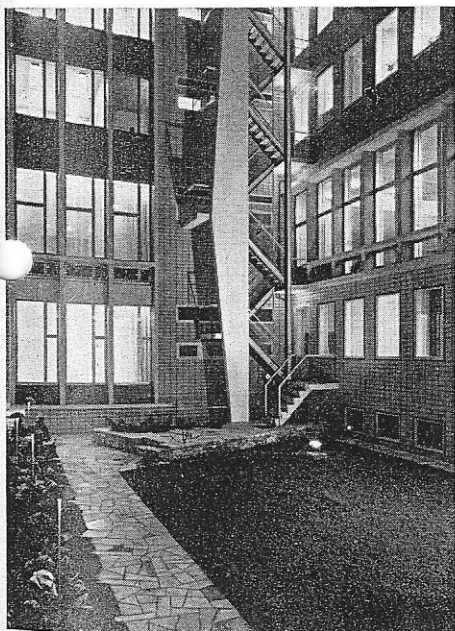


Photo Maurice Teichmann.

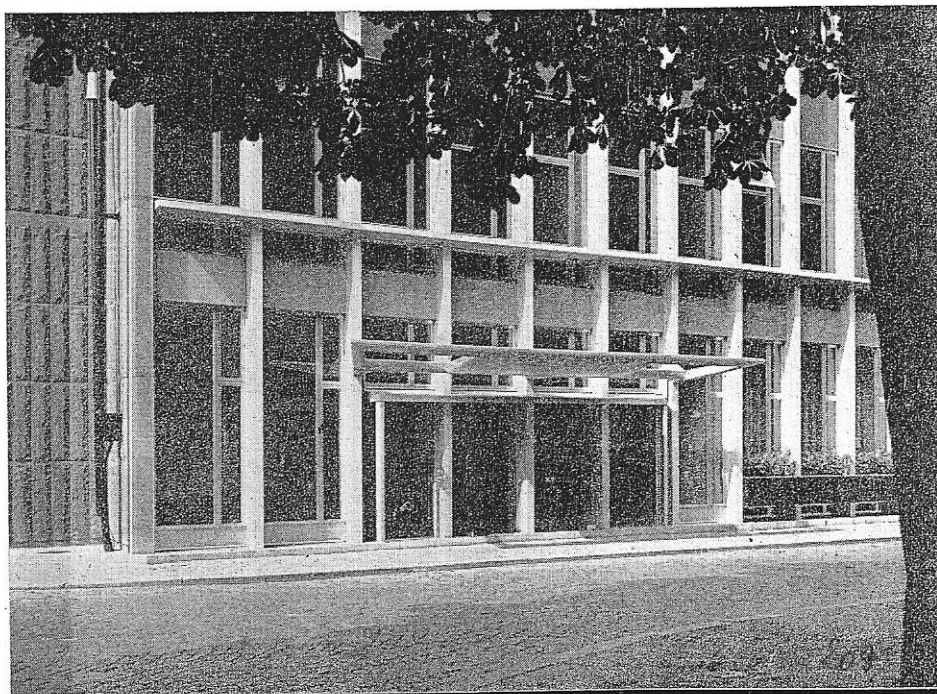
Le groupement logique du personnel des différents services sur une base rationnelle autour du « centre de répartition » et de la « salle des relais » installés au premier étage, permet d'obtenir une utilisation optimum de la surface disponible et de limiter fortement l'espace occupé par les halls, cages d'escalier et dégagements divers.

Dans ce bâtiment de 12.000 m³, près de 80 % de la surface totale de 3.300 m² sont occupés par les bureaux, les installations techniques et les services sociaux.

Une collaboration de chaque instant et fort compréhensive, entre les architectes et les ingénieurs de la direction technique, permit de créer un immeuble rationnel, répondant aux conceptions les plus récentes en matière de construction.

La modulation des plans et la normalisation des surfaces des locaux apportent à l'ensemble les avantages connus.

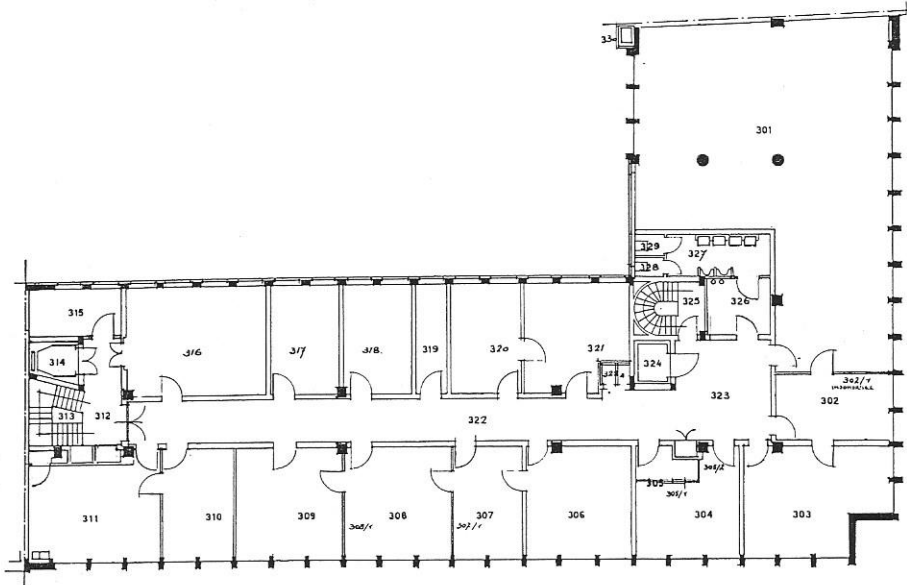
Les bureaux prennent jour sur les façades par de vastes baies à double vitrage spécial pour l'isolation des rayons solaires. Un système particulier d'ouverture des châssis permet à la fois un nettoyage aisé et une ventilation raisonnable, même avec les persiennes baissées.



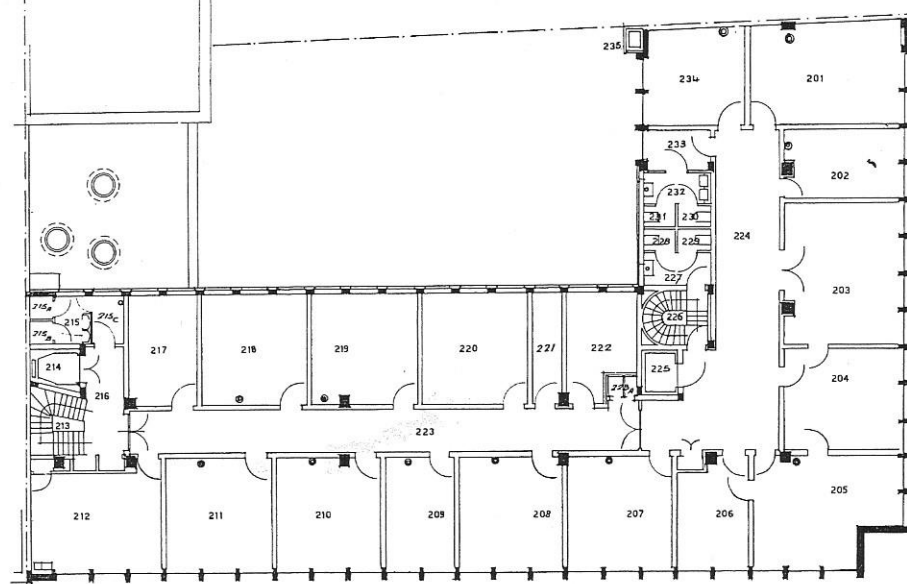
L'entrée principale en façade Est.

Photo Francis-Niffle.

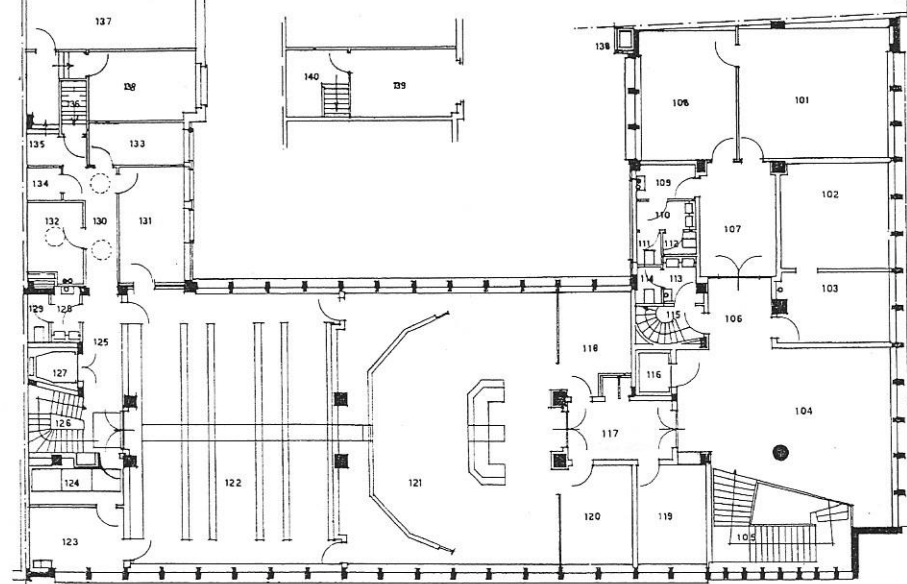
3^{eme} ETAGE



2^{eme} ETAGE

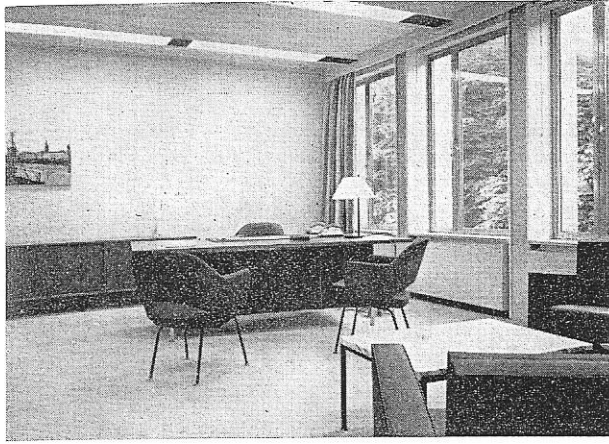


1^{er} ETAGE



Plans d'étages de l'immeuble de bureau
U. C. E. Linalux.

Architectes : Jean Poskin, Harry Schuts
et Henry Bonhomme.

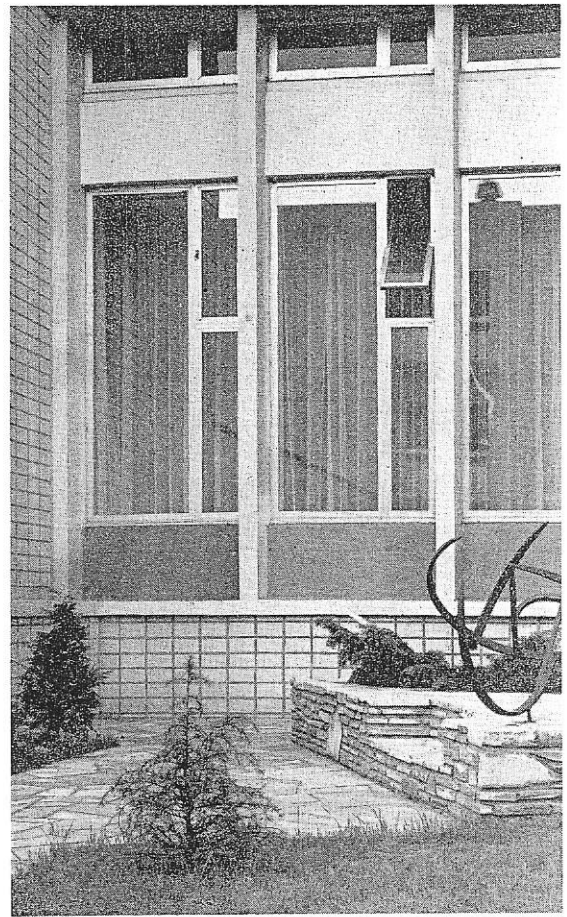


Le bureau du directeur général.

Un éclairage artificiel intense, diffusé par des luminaires épousant l'architecture modulaire du bâtiment, produit un éclairage uniforme, sans éblouissement ni brillance.

L'isolation thermique et phonique, très soignées dans les plafonds, les cloisons et la façade, donne à l'ensemble un confort qui rend le travail plus agréable et moins fatigant, ce qui est très apprécié de tout le personnel.

La décoration générale désirée simple, harmonieuse et gaie, engendre le goût de l'ouvrage bien fait, de la courtoisie des comportements et des rapports humains.



Détail de fenêtre et élément décoratif vus de la cour intérieure.

NOTES TECHNIQUES.

L'ossature est une structure complète en béton armé, reposant sur puits en béton et injection spéciale de ciment dans les graviers du sol. Les essais préalables du sol furent effectués par le service compétent de l'Université de Liège.

Les trumeaux entre les fenêtres sont en béton lisse, travaillé avec des coffrages spéciaux. Les colonnes rondes des halls sont en bétons spéciaux, armés et soigneusement bouchardés.

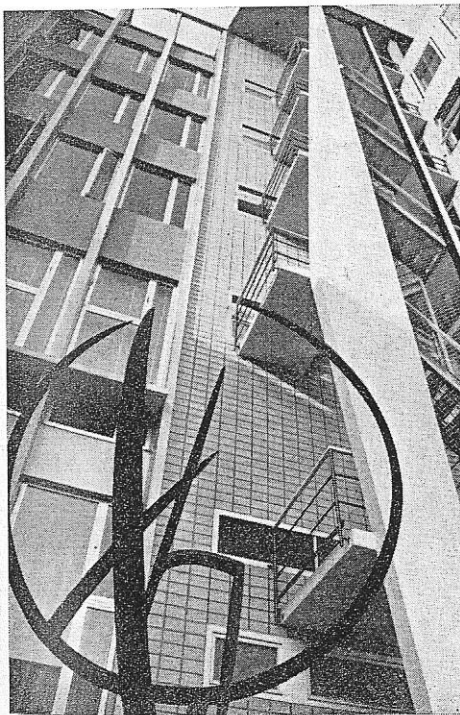
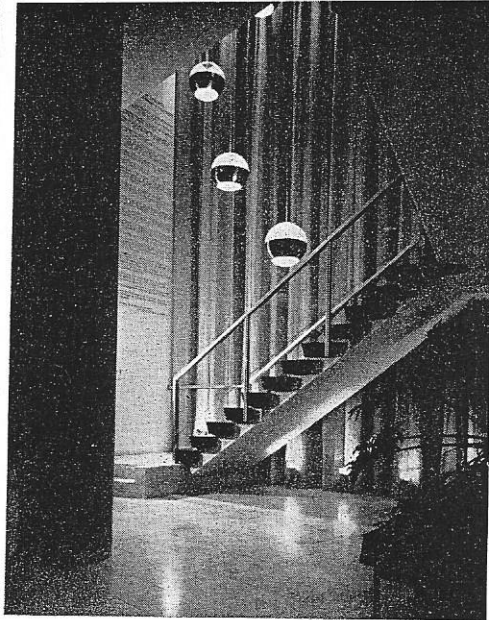
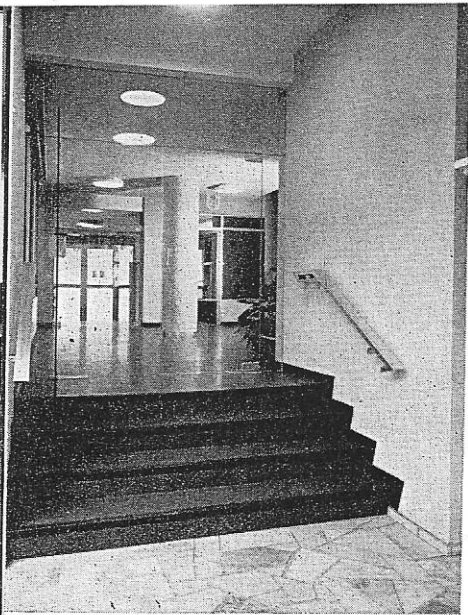


Photo Francis Niffle.

Ci-dessus : Dans la cour intérieure, la vue de l'escalier de secours.

A droite : L'escalier d'honneur dans le hall principal.



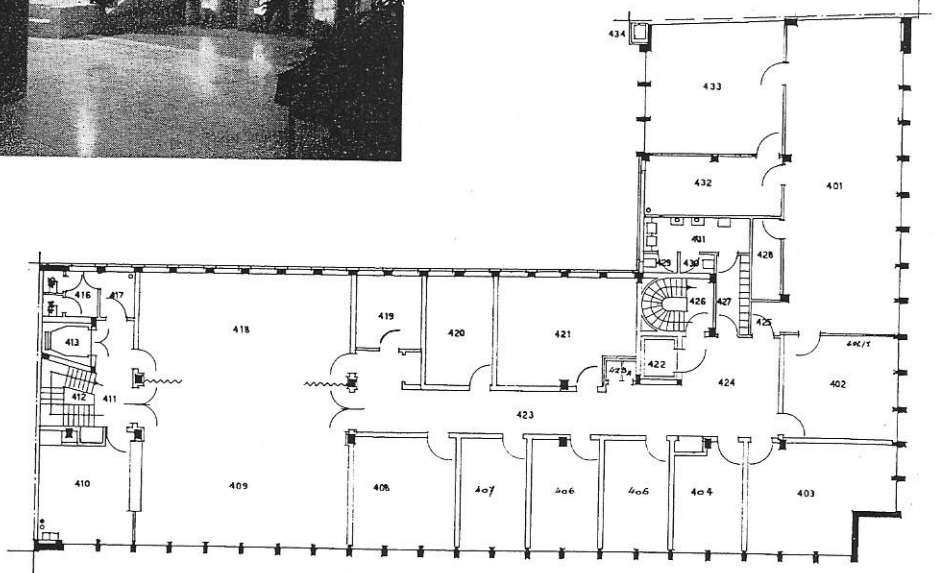


A gauche : Vue du vestiaire vers le hall secondaire.

A droite : L'escalier d'honneur dans le hall principal.

Photos Francis-Niffle.

4^{ème} ETAGE



Plan du quatrième étage.

Architectes : Jean Poskin, Harry Schuts et Henry Bonhomme.

Les façades. Trumeaux de fenêtres en béton lissé et peint. Allèges des fenêtres en mosaïque de verre de 2/2. Soubassements en granit de Suède poli.

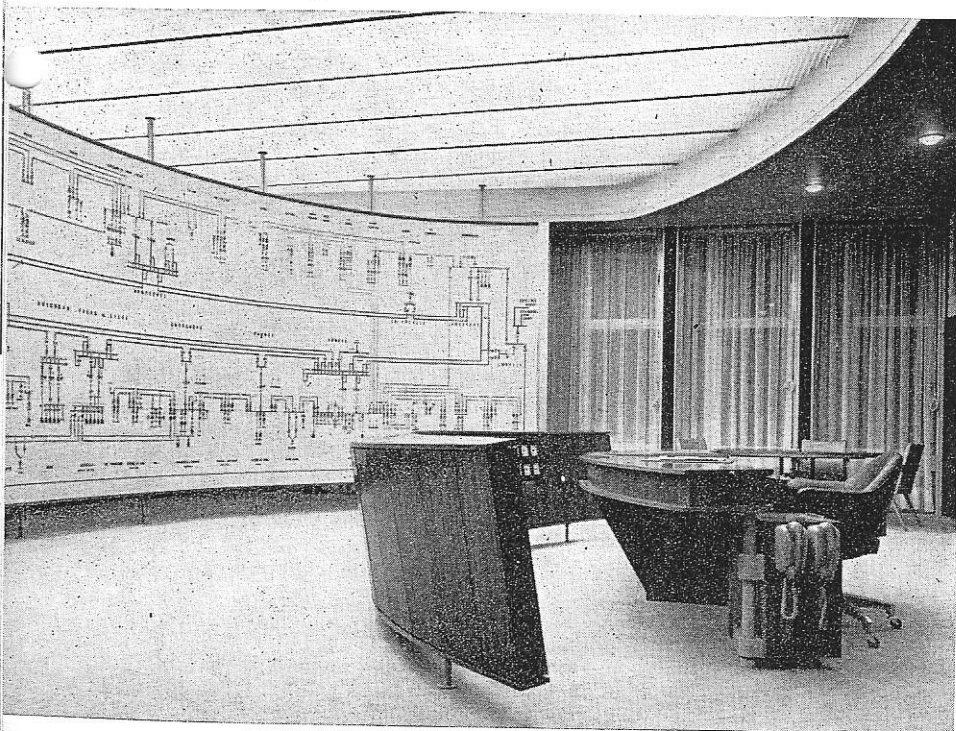
Pierre de taille naturelle en revêtement à l'angle du bâtiment en couvre-murs et seuils.

Châssis de fenêtres en aluminium anodisé. Double vitrage Anthélios en façade Sud et Est.

Auvent de la porte d'entrée principale en aluminium. Lampadaire d'angle et mât porte-drapeau en aluminium, ainsi que la raison sociale. Porte d'entrée en glace.

Façade postérieure Ouest : châssis pivotants spéciaux en bois et revêtement en carreaux de grès.

Intérieur. Une attention toute particulière fut accordée à la protection contre l'incendie. En plus d'une installation



Photos Francis-Niffle.

Le centre de répartition (Dispatching).

Le réfectoire, vu de la salle de repos.

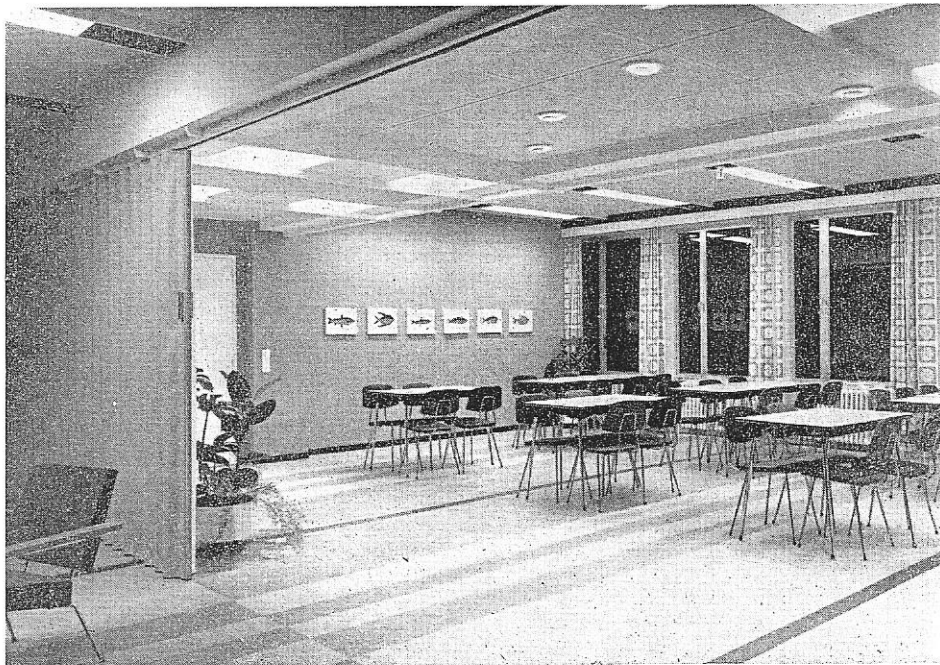
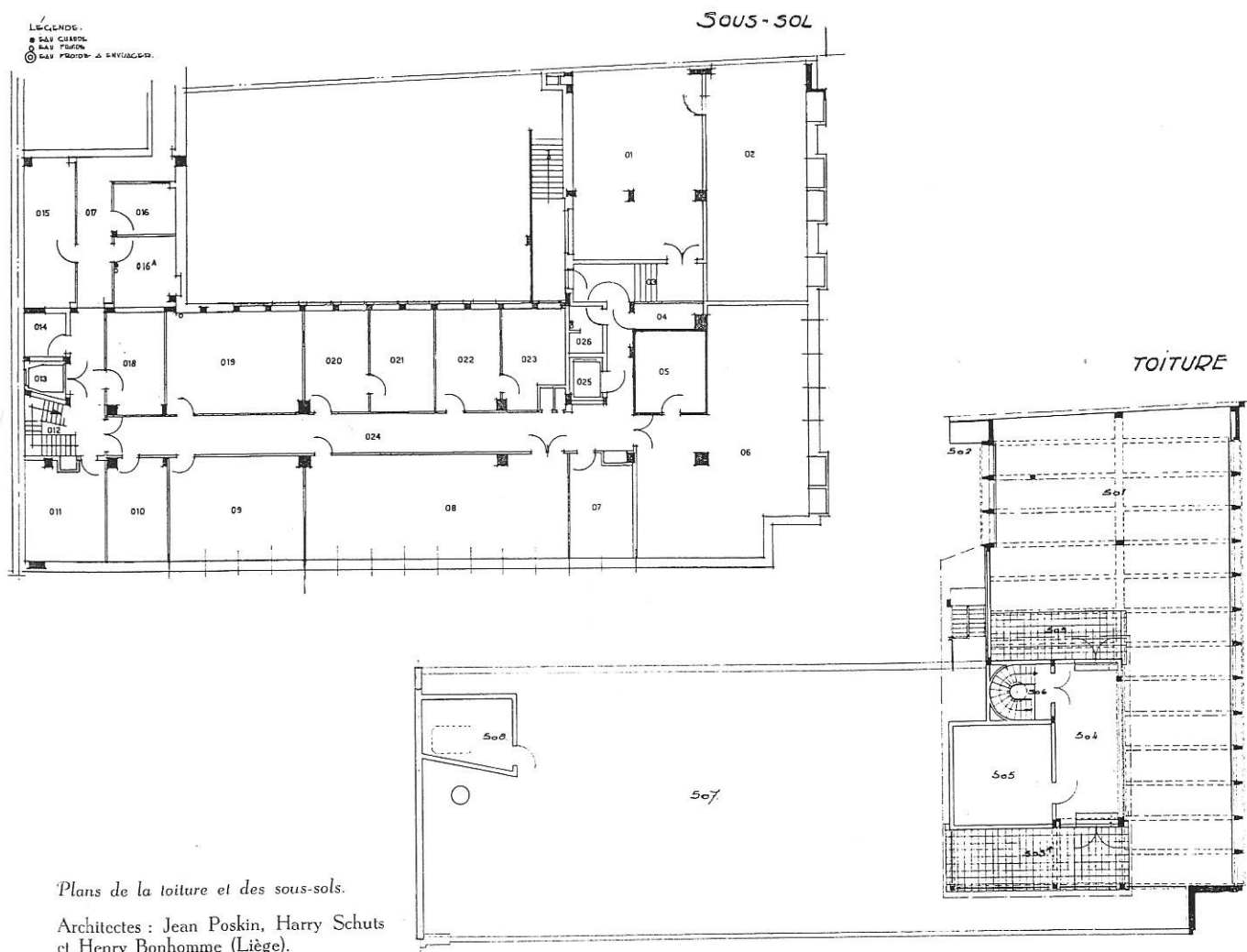


Photo Francis-Niffle.

complète d'alarme et de secours contre le feu, on mit en œuvre le plus possible de matériaux incombustibles. L'isolation phonique des plafonds est en aluminium et laine de verre. Revêtements de sol en linoléum. Sols des bureaux de direction en tapis plain. Hall dallé en marbre.

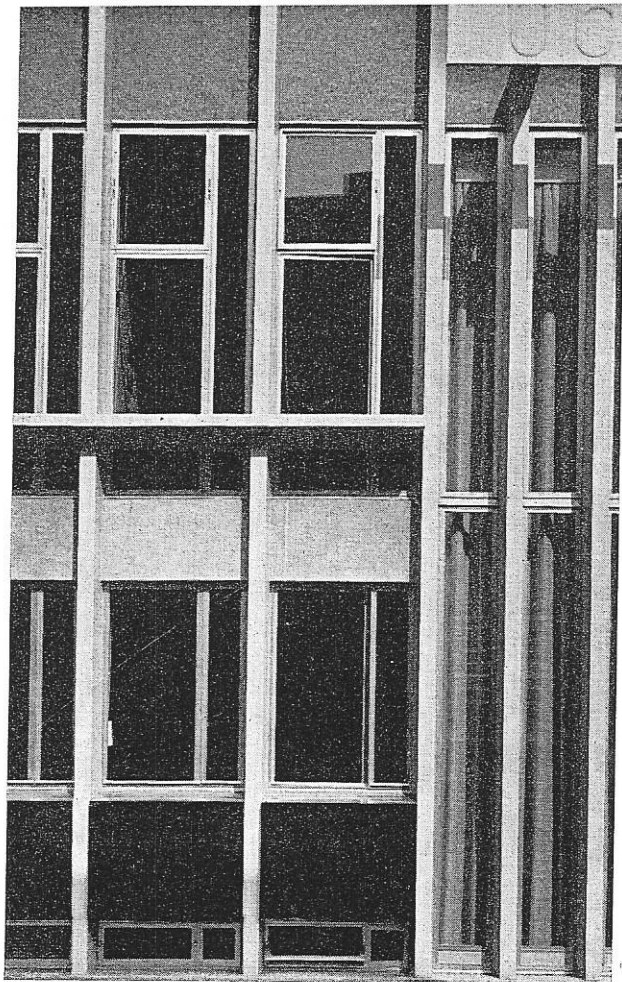
Tous les murs des bureaux sont enduits et peints. Les couloirs et certaines pièces sont tapissées de plastic. Le hall principal a reçu un cimentage gratté et peint.

Portes en bois peint avec protection partielle de Formica, encadrements en acier.



Plans de la toiture et des sous-sols.

Architectes : Jean Poskin, Harry Schuts et Henry Bonhomme (Liège).



Vue d'une travée de la façade Sud.

Photo Francis-Niffle.

Le chauffage, étudié par le bureau Courtois (Bruxelles), est en majorité par radiateurs en fonte. La salle des relais et le centre de répartition ainsi que les halls sont chauffés par rayonnement.

La salle du conseil est chauffée par air conditionné. L'installation fut établie suivant les solutions les plus modernes offertes par la technique thermique.

L'isolation phonique horizontale est réalisée par chape flottante posée aux granulés de liège sur couche spéciale souple. Les cloisons séparatives entre bureaux réclamant une isolation spéciale, ont été réalisées par briques autoclavées et ordinaires avec interposition de matelas de laine de roche. Les cloisons sont posées sur le sol par l'intermédiaire d'un matériau absorbant.

Esthétique. L'ensemble architectural possède un indiscutable prestige. Sobre et durable, il sera soustrait pour un long temps aux dégradations dues à l'atmosphère très polluée de Liège. Le ton général gris bleu est finement rehaussé des éclats lumineux de l'aluminium.

L'ossature marque bien le rythme de la construction. Le module est harmonieux. Le choix de matériaux nobles confère enfin à cet immeuble une distinction particulière qui en fait une œuvre moderne de très haute qualité.

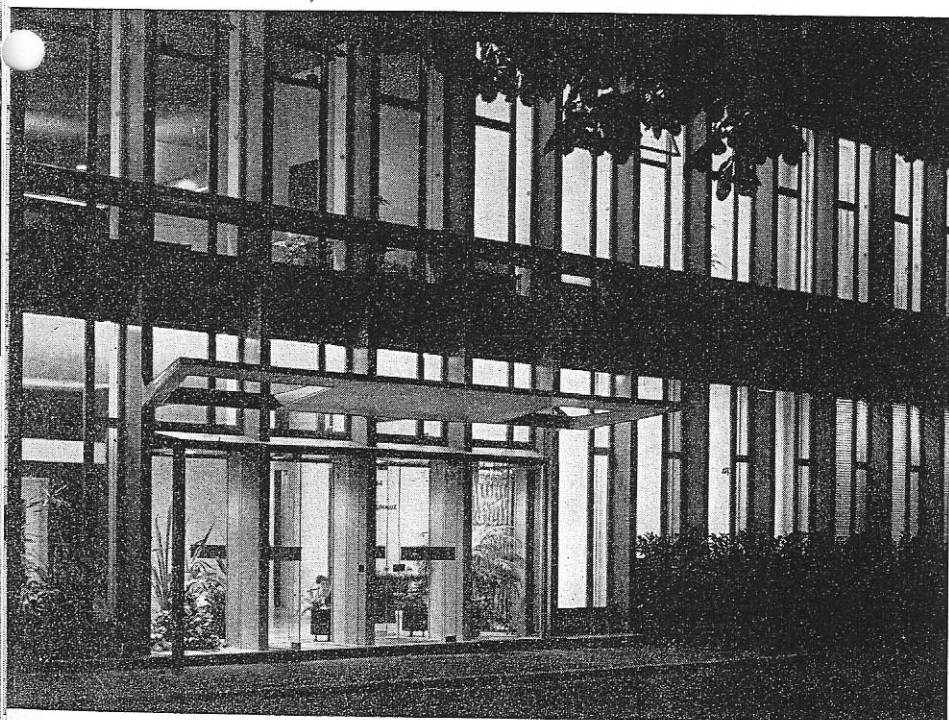


Photo Francis-Niffle.

L'entrée principale en façade Est, vue de nuit.